



ACADÉMIE
D'ORLÉANS-TOURS

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Lycée général et technologique

Section européenne

(Section Européenne ou de Langue Orientale)

Référentiel des programmes de
Discipline non linguistique (DNL)

DNL
HÔTELLERIE
RESTAURATION

PRINCIPES COMMUNS À TOUTES LES DNL

L'apprentissage d'une discipline non linguistique en langue vivante étrangère contribue, dans la formation intellectuelle des élèves, à diversifier les approches cognitives et didactiques. La section européenne (SELO) ou le dispositif de discipline non linguistique (DNL) permettent d'accroître le temps d'exposition à la langue étrangère ainsi que d'acquérir des connaissances, des compétences et une culture supplémentaires dans la discipline concernée.

Toute discipline a vocation à être enseignée en langue étrangère ; mais quelle que soit la discipline, rappelons ici quelques principes à respecter pour répondre à ces objectifs :

- **Le cours de DNL se déroule intégralement en langue cible** ; il convient d'éviter au maximum le recours au français et à la traduction systématique pour privilégier le bain linguistique et le développement de stratégies de compréhension et d'expression.
- Le professeur de DNL, qui dispose des compétences qu'atteste la certification complémentaire, s'assure d'**ancrer culturellement les parties du programme traitées en DNL** dans l'aire linguistique concernée : ainsi les thématiques retenues dans le présent document trouveront-elles bénéfice à être illustrées par des exemples ou des démarches issues des pays où la langue étrangère est parlée.
- Dans le cadre du cours de DNL, il convient d'**entraîner les élèves aux cinq activités langagières** : en expression comme en compréhension, à l'écrit, à l'oral et en interaction, les contenus traités en DNL viennent développer les capacités langagières décrites dans le CECRL qui, à leur tour, permettent un accès de plus en plus fin à la réflexion conduite.
- **Le cours de DNL trouve son prolongement dans des actions adossées à l'axe international du projet d'établissement** : mobilités réelles ou virtuelles, actions ponctuelles ou de longue haleine alimenteront et élargiront la réflexion sur les sujets traités dans le cadre du cours.

Soulignons enfin la nécessité d'un **travail concerté entre le professeur de DNL et le professeur de LVE** afin d'assurer la plus grande continuité possible entre le cours de LVE et le cours de DNL.

Principes généraux

Le programme s'inscrit dans le cadre des intentions majeures et des lignes directrices des programmes de Sciences et Technologies Culinaires (STC) ou de Sciences et Technologies des services (STS) en classe de première et de terminale. Il **s'appuie sur les capacités attendues** définies dans ces programmes, leur acquisition étant attendue clairement en classe de première pour certaines, en classe de terminale pour les autres. Ces capacités sont exprimées dans la seconde colonne de chaque programme.

« La démarche pédagogique vise à mettre les élèves en activité dans des situations de communication propices aux échanges. Un cours de langue vivante est avant tout un cours où l'on communique le plus possible en langue étrangère, c'est un temps et un espace où celle-ci se parle et s'entend. La pratique systématique de l'oral à partir de documents authentiques (vidéos, enregistrements, textes et images) est complétée par le recours régulier à l'écrit qui permet de stabiliser les acquis d'une part, d'enrichir les connaissances d'autre part. »

Annexe 1 au Programmes de langues BOEN spécial du 22 janvier 2019

STC ou STS – classes de première et de terminale

Comment les établissements prennent-ils en charge le client ?
Comment utiliser et adapter le support physique à un contexte d'hôtellerie
restauration ?

En STS

Comment choisir les produits et services entrants dans la production de services
(servuction) ?
Comment valoriser les services en hôtellerie-restauration ?

Ou en STC

Comment choisir le produit adapté aux concepts de fabrication ?
Comment valoriser les produits au travers de l'acte culinaire ?